



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2026/172

Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Séance du mercredi 8 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 8 juillet, à 18 h 44, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 2 juillet 2026, se sont réunis au nombre de 31, à la salle Bruno Latour, 10 place Jacques Brel, sous la présidence de Madame Sonia Benameur, Maire.

**Nombre de
membres**

En exercice : 39

Présents à la
séance : 31

Excusés
représentés : 7

Absent : 1

* Arrivée après l'appel des
membres du Conseil municipal et
avant le vote du point n°1 inscrit à
l'ordre du jour

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers
Municipaux :**

Sonia Benameur, Phu Hien Nguyen, Zahira Kada, Pierre Basbagill, Magali Lourtil-Martinelli, Séverin Yapo, Stéphanie Boisseau, Bilel Moumni, Dicle Yildirim-Bakir, Thomas Merabli, Nadia Ourbia, Eric Thebault, Wafae Amar, Céline Fourti, Denis Chartier, Carole Diaz, Etienne Combrisson, Farida Ouaret, Yannick Lefranc, Virginie Orus, Julien Baril, Waqas Zahid-Latif, Christian Matshiam, Sonia Abrunhosa, Ely Miranda, Serge Mercieca, Souad Medani, Kykie Basseg*, Nicolas Garcia, Magaly Lefebvre, Christine Tisserand

Excusés représentés :

Christophe Fouley à Thomas Merabli, Claudine Lechopier à Etienne Combrisson, Hafida Khamari à Carole Diaz, Allan De Araujo à Bilel Moumni, Gilles Melin à Serge Mercieca, Stéphane Raffalli à Souad Medani, Sophie Kelkoulà à Magaly Lefebvre

Absents :

Lina Kissa

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal pour la présente séance. Monsieur Ely Miranda est désigné pour remplir ces fonctions, qu'il accepte.

2026/

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
8 juillet 2026
DÉLIBÉRATION
N°2026/172

**Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire
prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du
Code Général des Collectivités Territoriales**

Administration générale

LE CONSEIL,

SUR proposition de Madame Sonia BENAMEUR, Maire de Ris-Orangis,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil municipal n°2026/061 en date du 29 mars 2026 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES DELIBERATION

PREND ACTE de la communication du Maire sur les décisions n°2026/043 à n°2026/140, répertoriées dans le tableau annexé à la présente délibération conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : **16 JUIL. 2026**

Publié le : **16 JUIL. 2026**

Notifié le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification. Le Tribunal Administratif de Versailles peut aussi être saisi par l'application « Télérécourcs citoyens » accessible sur www.telerecours.fr

Pour expédition conforme
Sonia Benameur
Maire de Ris-Orangis
Vice-Présidente de la Communauté
d'Agglomération Grand Paris Sud



ANNEXE A LA DELIBERATION N°2026/172 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2026

Date	N°	Objet	Service	Titulaire	Montant
02/03/2026	2026/043	Attribution du marché relatif à la maintenance préventive et curative des alarmes incendies de la commune de Ris-Orangis (91130) - marché 2026-01	MARCHES PUBLICS	SASU BARKENE SURETE	Marché à bons de commande sans minimum et avec le maximum de 89 900 € HT pour une durée de 48 mois à compter de la notification du contrat
09/03/2026	2026/044	Fixant les modalités du règlement de la convention avec le service interacadémique des examens et concours des académies de PARIS – CRETEIL – VERSAILLES pour la réutilisation des informations figurant dans les listes de résultats d'examens par les collectivités territoriales	PIJ	Service interacadémique des examens et concours des académies de PARIS – CRETEIL – VERSAILLES	Aucune dépense nécessaire pour la signature de cette convention
12/03/2026	2026/045	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de maintenance et d'hébergement avec la société Dicsit Informatique	INFORMATIQUE	Dicsit Informatique	Montant de la redevance annuelle : 1 415,88 € TTC
13/03/2026	2026/046	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec le Comité de l'Essonne HANDBALL 91 pour la mise en place trois séances de « Baby Hand » dans le cadre de la semaine de la Petite Enfance	PETITE ENFANCE	Comité de l'Essonne HANDBALL 91	270 € TTC pour 3 séances de 1h30 les mardi 7, mercredi 8 et vendredi 10 avril 2026 pour un groupe de 10 enfants à chaque séance
13/03/2026	2026/047	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec Mme Natalia FERNANDEZ PIATEK, Psychologue Clinicienne pour la mise en place d'interventions « d'Analyse de pratique » à destination des professionnelles de la Petite Enfance	PETITE ENFANCE	Mme Natalia FERNANDEZ PIATEK	3 120 € TTC pour 12 interventions de 2h de mars à novembre 2026
16/03/2026	2026/048	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'entreprise individuelle Reeta Sophro pour la mise en place d'une animation de sophrologie	PARENTALITE	Entreprise individuelle Reeta Sophro	130 € TTC pour une séance de sophrologie et de contes de 1h à destination de 14 parents solos et 15 enfants mardi 24 mars 2026

16/03/2026	2026/049	Fixant les modalités de règlement d'une convention de partenariat avec la Communauté Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart pour la mise à disposition d'une Bulle d'Immersion Musicale (BIM)	EDUCATION	Communauté Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart	La convention est conclue à titre gracieux
18/03/2026	2026/050	Fixant les modalités de règlement d'une convention de prestation de service avec l'association FILIGRANE pour la mise en place d'une analyse de pratiques professionnelles	ATELIER SANTE VILLE	ASSOCIATION FILIGRANE	2 400 € pour 8 séances d'une durée de 3h chacune
20/03/2026	2026/051	Sans objet			
20/03/2026	2026/052	Sans objet			
24/03/2026	2026/053	Sans objet			
27/03/2026	2026/054	Autorisant la signature de l'avenant n°1 au marché 2025-28 relatif à la « Création d'un city stade sur le Plateau » avec l'entreprise TENNIS D'AQUITAINE	MARCHES PUBLICS	SAE TENNIS D'AQUITAINE	Montant en moins-value de 2 418 € TTC
30/03/2026	2026/065	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association ZN30 à l'occasion du Festival « Ris en Seine »	CULTUREL	Association ZN30	900 € TTC pour un concert de 60 minutes le dimanche 5 juillet 2025 aux alentours de 21h00 au sein de la Scène Factory
30/03/2026	2026/066	Fixant les modalités de règlement de règlement d'une convention de partenariat avec l'Association Oppelia Essonne Accueil pour la mise en place d'actions de prévention liée aux risques addictifs	ATELIER SANTE VILLE	Association Oppelia Essonne Accueil	5 049 € pour 9 séances de 3 heures les mercredis 25 mars, 15 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 16 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 16 décembre 2026 à la Halle Jeunesse
30/03/2026	2026/067	Demande de subvention sur le Fonds d'aide « Communes Fertiles » de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart	ENV FIN CTM	Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne- Sénart	-

08/04/2026	2026/068	Autorisation de signature de l'avenant n°1 au marché 2023-18 relatif aux « Missions de vérifications réglementaires des équipements de la commune de Ris-Orangis » avec l'entreprise DEKRA INDUSTRIAL SAS	MARCHES PUBLICS	DEKRA INDUSTRIAL SAS	Sans incidence financière – Ajout d'une ligne au Bordereau des Prix Unitaires (BPU)
08/04/2026	2026/069	Fixant les modalités de règlement d'une convention pour la mise à disposition de matériel sportif avec la SAS Wiitraining	VIE DES QUARTIERS	SAS Wiitraining	A titre gracieux
09/04/2026	2026/070	Sans objet			
13/04/2026	2026/071	Signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de renforcement structurel de la Halle de Tennis	MARCHES PUBLICS	NOVIA INGENIERIE	Tranche ferme : Poste n°1 Missions de base : 5,60 % sur la base d'une enveloppe prévisionnelle de travaux de 1 000 000 € HT soit un montant prévisionnel de rémunération de 98 000 € HT Tranche ferme : Poste n°2 Mission complémentaire OPC : montant forfaitaire de 10 000 € HT soit 12 000 € TTC Poste n°3 Tranche optionnelle SSI : montant forfaitaire de 1 750 € HT soit 2 100 € TTC
13/04/2026	2026/072	Fixant les modalités de règlement d'une convention pour la participation à un séjour de groupe avec hébergement, avec l'association « ACTIVITAL », dans le cadre d'un séjour Jeunesse	JEUNESSE	Association ACTIVITAL	8 586,16 € TTC qui se décompose comme suit : - Pension Complète pour 20 jeunes et 4 adultes pendant 8 nuits : 940 x 7 = 6 580 euros - Un Grand barnum : 475 euros - Frais de Dossier groupe : 75 euros - Taxe Camping : 6,16 euros - Forfait 3 Activités (Paddle, Voile et VTT) : 1 450 €
13/04/2026	2026/073	Fixant les modalités de règlement d'une convention avec « l'association Vent d'Est » pour la participation à un séjour de groupe avec hébergement, dans le cadre d'un séjour Jeunesse	JEUNESSE	Association Vent d'Est	Pour un hébergement en pension complète durant le séjour du 3 au 10 août 2026 pour 7 jeunes et 2 animateurs de 3 011,40 € TTC

17/04/2026	2026/074	Attribution du marché 2026-05 relatif à la capture, ramassage, transport des animaux errants et/ou dangereux et/ou blessés sur la voie publique, ramassage de cadavres d'animaux sur la voie publique et gestion de la fourrière animale	MARCHES PUBLICS	SAS SACPA	Montant annuel du marché à 32 710,61 € TTC sur une durée de 12 mois à compter du 1 ^{er} juillet 2026. Le contrat est ensuite renouvelable par reconduction tacite annuelle, dans la limite de 3 reconductions
17/04/2026	2026/075	Déclaration sans suite du lot Mobilier / Serrurerie du marché relatif au projet d'aménagement d'espaces publics et paysagers le long des rives de la Seine - Marché 2026-04	MARCHES PUBLICS		Déclaration sans suite pour motifs d'intérêt général : évolution des orientations et priorités de la collectivité conduisant à reconsidérer le périmètre, les caractéristiques et l'opportunité du projet tel que défini initialement
22/04/2026	2026/076	Fixant les modalités de la convention passée avec l'association ODESIA	RETRAITES	Association ODESIA	Séjour du 5 au 12 septembre 2026 au profit d'un groupe de retraités au chalet « Le Grépillon » village des Rousses 21 848,33 € TTC se décomposant comme suit : Acompte de 6 555 € TTC à la signature de la convention ; Acompte de 9 830 € TTC le 7 juin 2026. Le solde de 5 463,33 € TTC
23/04/2026	2026/077	Résiliation du marché 2024-31 relatif au marché de conceptions graphiques diverses – en son lot 1, avec la SARL NDBD / DRAPEAU BLANC	MARCHES PUBLICS	SARL NDBD / DRAPEAU BLANC	Sans indemnité
23/04/2026	2026/078	Résiliation du marché 2025-39 relatif à l'accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents : Réalisations de contenus audio-visuels (relance du lot 3 du marché 2025-18 suite à une déclaration sans suite) avec les quatre (04) co-attributaires	MARCHES PUBLICS	FOCUS KPTURE LES FILMS DE L'ARCHE NOVO CORP CASEY ANDREWS FILMS	Sans indemnité

23/04/2026	2026/079	Résiliation du marché 2025-18 relatif aux prestations de reportages, reportages vidéo, réalisation de contenus audio-visuels et captation vidéo du Conseil municipal – en son lot 1 exclusivement – avec la société FOCUS KPTURE	MARCHES PUBLICS	FOCUS KPTURE	Résiliation du lot 1 : « Réalisation de reportages photographiques » n'ouvrant droit à aucune indemnité
23/04/2026	2026/080	Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général du marché 2026-06 relatif à l'organisation d'un spectacle pyrotechnique à l'occasion du feu d'artifice du 14 juillet pour les besoins de la commune de Ris-Orangis	MARCHES PUBLICS		Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général : les besoins de la commune ont évolué de manière substantielle à savoir un spectacle pyrotechnique le 13 juillet et non le 14 juillet
24/04/2026	2026/081	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services avec l'association MASKADOM à l'occasion du carnaval pour une animation musicale en déambulation	CULTUREL	Association MASKADOM	600 € TTC pour une déambulation le 31 mai 2025 de 14h à 16h
24/04/2026	2026/082	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services avec la société Rolia Sécurité pour assurer le gardiennage des installations à l'occasion du carnaval	CULTUREL	Société Rolia Sécurité	417,60 € TTC pour une prestation du samedi 30 mai 2025 à 19h00 au dimanche 31 mai 2025 à 10h00
24/04/2026	2026/083	Fixant les modalités de règlement du contrat de cession du droit d'exploitation de spectacles avec l'association Zizanie pour une animation en déambulation à l'occasion du carnaval	CULTUREL	Association Zizanie	4 283,30 € TTC pour une déambulation le 31 mai 2026 de 14h00 à 16h00
24/04/2026	2026/084	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services avec la société MUSIKER EVENTS pour une animation en déambulation à l'occasion du carnaval	CULTUREL	Société MUSIKER EVENTS	6 120 € TTC pour une déambulation le 31 mai 2026 de 10h30 à 16h00
24/04/2026	2026/085	Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'engagement pour une session de formation avec l'Association Départementale de protection civile de l'Essonne (ADPC 91)	VIE DES QUARTIERS	ADPC91	200 € TTC pour une formation relative aux gestes qui sauvent le 29 mai 2026 de 9 h 00 à 11 h 00 au profit de 15 personnes, à la Maison du projet
28/04/2026	2026/086	Fixant les modalités de règlement du contrat de cession avec la société FRIENDS CIE pour une animation en déambulation à l'occasion du carnaval	CULTUREL	Société FRIENDS CIE	2426,50€ pour une déambulation le 31 mai de 13h45 à 16h00

04/05/2026	2026/115	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services pour une animation musicale en déambulation avec l'association Franco Kabyle de Ris-Orangis (AFKRO) à l'occasion du carnaval	CULTUREL	Association Franco Kabyle de Ris-Orangis (AFKRO)	600 € TTC pour une déambulation le 31 mai 2025 de 14 h 00 à 16 h 00
04/05/2026	2026/116	Sans objet			
06/05/2026	2026/117	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services avec l'association 97 Degrés pour une animation musicale en déambulation à l'occasion du carnaval	CULTUREL	Association 97 Degrés	750 € TTC pour une déambulation le 31 mai 2025 de 14h à 16h
06/05/2026	2026/118	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services avec l'association Ris N'Rythm pour une animation musicale en déambulation à l'occasion du carnaval	CULTUREL	Association Ris N'Rythm	600 € TTC pour une déambulation le 31 mai 2025 de 14h à 16h
06/05/2026	2026/119	Fixant les modalités de règlement du contrat de cession de droits de représentation avec la société UPDATE pour des animations en déambulation à l'occasion du carnaval	CULTUREL	Société UPDATE	6 500 € TTC pour 2 spectacles et une déambulation le 31 mai 2026
06/05/2026	2026/120	Résiliation du marché 2023-28 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la restructuration d'un bâtiment existant pour l'aménagement des nouveaux locaux des services techniques avec le groupement dont le mandataire est la société URUK V	MARCHES PUBLICS	Société URUK V en groupement avec INGEI BET Structure et PCE TECH BET Fluides	Résiliation au regard des priorités de la collectivité conduisant à reconsidérer l'opportunité des projets. Résiliation n'ouvrant droit à aucune indemnité conformément à l'article 9 du cahier des clauses administratives particulières relatif à l'arrêt définitif de la mission de maîtrise d'œuvre
06/05/2026	2026/121	Portant reprise des concessions funéraires non renouvelées échues dans le cimetière communal	RELATION CITOYENNE		Reprise de 17 concessions funéraires
07/05/2026	2026/122	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'association Milimelo pour l'installation de manèges et animations à l'occasion du festival Ris en Seine	CULTUREL	Association Milimelo	3 870,00 € TTC pour 2 manèges durant 4 sets de 1h30 à partir de 14h00 du samedi 4 au dimanche 5 juillet 2026

07/05/2026	2026/123	Fixant les modalités de règlement d'une convention de prestation de services avec l'association CULTURE 360 pour une animation de réalité virtuelle en Bus à l'occasion du festival Ris en Seine	CULTUREL	Association CULTURE 360	375 € TTC pour une animation encadrée par 3 médiateurs samedi 4 et dimanche 5 juillet 2026 de 13h30 à 19h30 quai de la Borde
12/05/2026	2026/124	Fixant les modalités de règlement d'une convention avec l'Association La Croix-Rouge Française pour un dispositif prévisionnel de secours à l'occasion du carnaval	CULTUREL	Association La Croix-Rouge Française	389,67 € TTC pour assurer un dispositif prévisionnel de secours à l'occasion du carnaval le dimanche 31 mai 2026 de 13h30 à 18h30
13/05/2026	2026/125	Fixant les modalités de règlement de deux conventions avec l'Association Départementale de Protection Civile de l'Essonne (ADPC 91) pour un dispositif prévisionnel de secours à l'occasion des cinémas en plein air	CULTUREL	Association Départementale de Protection Civile de l'Essonne (ADPC 91)	360 € TTC décomposé comme suit : - 180 € TTC pour le cinéma le 21 juillet 2026 de 21h30 à minuit - 180 € TTC pour second cinéma le 29 août 2026 de 21h30 à 23h30
13/05/2026	2026/126	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un concert avec l'association GROOVE PRODUCTION à l'occasion du festival « Ris en Seine »	CULTUREL	Association GROOVE PRODUCTION	1 400 € TTC pour un concert de 60 minutes le samedi 4 juillet 2026 aux alentours de 20h30 pour le festival Ris en Seine
13/05/2026	2026/127	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de spectacle pyrotechnique avec la Société Soirs de Fêtes à l'occasion de la fête nationale	CULTUREL	Société Soirs de Fêtes	22 000 € TTC pour un spectacle pyrotechnique d'une durée de 23 minutes le 13 juillet 2026
18/05/2026	2026/128	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec la société XL RECORDS pour les ateliers musicaux dans le cadre du projet « Jeunesse Positive Nouvelle Génération »	JEUNESSE	Société XL RECORDS	8 721 € TTC pour 26 ateliers de 3h à l'attention d'un groupe de 10 jeunes rissois dans la perspective de la fête de la musique
22/05/2026	2026/129	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec le collectif les Aimants à l'occasion du festival « Ris en Seine »	CULTUREL	Collectif les Aimants	2 216,00 € TTC pour 2 représentations le dimanche 5 juillet 2026, à 15h00 et 17h00

29/05/2026	2026/139	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation culturelle dans le cadre des activités éducatives avec les Cinoches de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud de mai à juin 2026	ANIMATION	Les Cinoches de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud	150 € TTC par mercredi, soit 8 mercredis hors vacances scolaires pour un total de 1 200 € TTC sur la période de mai à juin 2026
29/05/2026	2026/140	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association Actes en Théâtre à l'occasion du festival « Ris en Seine »	CULTUREL	Association Actes en Théâtre	850,00 € TTC, pour un spectacle le samedi 4 juillet 2026, à 17h45, pour une durée de 60 minutes